

## **Procès-verbal de la séance du Conseil Intercommunal de l'ARO tenue le jeudi 17 juin 2010 à la cafétéria du centre sportif à Oron-la-Ville**

---

Madame Danielle Richard-Martignier, présidente, ouvre la séance à 20 h 15, souhaite la bienvenue aux 13 délégués des communes-membres présents et déclare la séance ouverte. La présidente salue la présence de Monsieur J.-F. Croset, préfet, les représentants de la presse, Monsieur M. Vaucher, Les Cullayes, rapporteur de la commission de gestion, ainsi que les membres du Comité de Direction présents.

La présidente mentionne les excuses de la Commune de Bussigny, des députés : Mmes Christa Calpini, Alessandra Silauri, MM. Jean-Christophe Schwaab et Guy-Philippe Bolay, ainsi que de Mme Véronique Martrou et M. Lionel Eperon du SELT.

**L'ordre du jour proposé sera suivi sans modification :**

1. Ouverture – Assermentation
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 novembre 2009
3. Préavis No 1-2010 sur les comptes 2009 et rapport de gestion
4. Rapport de la Commission de gestion
5. Adoption des comptes et rapports
6. Synthèse du questionnaire envoyé aux communes
7. Préavis No 2-2010 sur la dissolution de l'ARO
8. Communications du Comité de Direction
9. Communications du Secrétaire général
10. Divers et propositions individuelles.

### **1. Ouverture – Assermentation**

Après contrôle de la liste de présence, un délégué n'a pas encore été assermenté et la présidente invite l'assemblée à se lever pour procéder à l'assermentation de Madame Isabelle Mermoud de Montpreveyres. L'assemblée peut ainsi valablement délibérer.

### **2. Adoption du PV de la séance du 4 novembre 2009**

Chaque délégué a reçu le procès-verbal susmentionné avec la convocation à cette assemblée, la lecture n'en est pas demandée.

*Le procès-verbal du 04.11.09 est adopté à l'unanimité.*

### 3. Préavis No1-2010 sur les comptes 2009 et rapport de gestion

Le responsable des finances de l'ARO au sein du Comité de Direction, **Gérald Wist**, apporte quelques précisions sur les comptes :

- suppléments de dépenses pour le renouvellement d'une partie du matériel informatique, du Matériel de bureau, augmentation des charges sociales...
- moins de rentrées, papier peu payé en 2009, frais pour élimination des déchets spéciaux.
- supplément de participation du Canton (Fr. 40'000.-).

Ce qui nous a permis de présenter des comptes équilibrés.

La présidente remercie G. Wist pour les précisions apportées et propose de passer au vote.

### 4. Rapport de la Commission de gestion

La parole est donnée à Monsieur M. Vaucher, Les Cullayes, rapporteur de la commission de gestion. M. Vaucher lit le rapport de la commission qui s'est réunie le 17.05.2010.

### 5. Adoption des comptes et rapports

La présidente ouvre la discussion sur les comptes et sur les rapports.  
Les 3 rapports sont soumis au vote des délégués.

*Ils sont adoptés à l'unanimité.*

### 6. Synthèse du questionnaire envoyé aux communes

La parole est donnée à M. Sylvain Gaildraud qui reprend le document que chacun a reçu, rappelle la manière de procéder et le pourquoi du questionnaire. Au final 13 communes sur 32 soutiennent l'idée d'une association et seules 4 personnes seraient d'accord de faire partie du groupe de travail chargé d'étudier la création d'une nouvelle association.

Les commentaires de M. Gaildraud n'entraînent pas de questions.

### 7. Préavis No2-2010 sur la dissolution de l'ARO

La présidente relève que les délégués ont reçu un préavis bien étayé et passe la parole à l'assemblée.

- **Jean-Pierre Baud, Oron-la-Ville**, pense que ce n'est pas une bonne chose que de dissoudre l'ARO, il lui semble que cette proposition est prématurée.

**Jean-Claude Serex, président du Comité**, relève que le sujet a été abordé lors de la dernière assemblée des syndics. Un certain nombre de syndics, après réflexion et discussion, pense qu'il faut retirer le préavis, que cette dissolution est prématurée. La demande de faire perdurer l'association en mode « light » n'est pas réalisable, pas crédible au niveau du canton et de la LADE. La décision qui doit être prise aujourd'hui est : accepter ou refuser le préavis.

**Jean-Pierre Baud, Oron-la-Ville**, pense que les éléments en place actuellement justifient que l'ARO continue jusqu'à la fusion des 10 communes, fermer la porte de l'ARO pourrait poser des problèmes.

**Bernard Matthey, Vuibroye**, est d'avis que l'ARO devrait continuer jusqu'à fin 2011, date de la fusion des communes.

**Stéphane Saugy, Mézières**, relève, à juste titre, que l'ARO et son comité ont été décriés par les communes membres et il trouve très mal venu de demander aujourd'hui une poursuite de la collaboration.

**Jean-Pierre Baud, Oron-la-Ville**, malgré les explications du comité et de son secrétaire général qui se sont exprimés sur les discussions en cours avec les communes fribourgeoises, redemande que l'ARO entame des rencontres avec les responsables d'associations fribourgeoises !

**Gabrielle Fattebert, Maraçon**, relève que même pour les commissions ARO existantes, il est difficile de motiver des membres, la question est " pour faire quoi", relancer des commissions supplémentaires est utopique.

Après quelques questions, le président fait un nouveau résumé de toutes actions entreprises sans résultat à ce jour. La seule alternative pour le vote qui nous occupe est de refuser ou d'accepter le préavis.

Le préavis visant la dissolution de l'ARO au 31.12.2010 est accepté par 5 communes et refusé par 7 communes avec 1 abstention.

*Le préavis No 2-2010 sur la dissolution de l'ARO est refusé.*

## **8. Communications du Comité de Direction**

Pas d'autre communication.

## **9. Communications du secrétaire général**

Comme le préavis de dissolution a été refusé, parlons de l'avenir de l'ARO.

Tous les scénarios ont été étudiés, nous avons mis en place des collaborations avec l'association Glâne-Veveyse et sa secrétaire générale Madame Véronique Schmutz. Un premier travail commun avec la commission transport de Glâne-Veveyse a vu le jour et un courrier commun a été adressé aux Conseillers d'Etat Marthaler et Vonlanthen.

Envisager une fusion est tout à fait irréaliste.

Nous travaillons en étroite collaboration avec le SELT, toutes nos réflexions lui sont soumises.

Pour ce qui touche le Tourisme, nous prévoyons de développer les atouts de la région, d'étoffer les offres touristiques. Nous épaulons également les producteurs de la région pour la présentation des produits du terroir (présence à la Foire aux oignons de cet automne).

#### **10. Divers et propositions individuelles**

**Gabrielle Fattebert, Maraçon**, veut seulement relever le dynamisme qui préside au processus de fusion, mais pour ce qui concerne la valorisation de la région, on ne rencontre pas le même enthousiasme.

**Jean-François Croset, préfet**, s'interroge "vous voulez une association, mais pour faire quoi ?"

D'un autre côté, on constate la démotivation du comité !

**Jean-Claude Serex, président**, les perspectives qu'on nous donne ne sont pas pour motiver un Comité de Direction. Nous avons été très actifs en 2009 dans l'optique de voir naître une nouvelle association possédant la taille critique et répondant aux attentes du canton et de la LADE. Force est de constater que nos interventions n'ont pas abouti, nous avons mené diverses réflexions avec sérieux et dans l'intérêt de la région.

**Sylvain Gaildraud, secrétaire général**, relève encore que la LADE est en période d'essai jusqu'à la fin 2011, mais elle sera acceptée. Le SELT essaye de nous aider. Une autre voie sera peut être trouvée pour sauver l'association, mais il faut que les politiques se mobilisent.

**Jean-François Croset, préfet**, veut nuancer les propos de M. Gaildraud, redit que notre district est divisé : ville (Lausanne, Pully), Lavaux avec ses problématiques propres (Unesco, tourisme...) et ancien district d'Oron avec d'autres problématiques. Il faudrait aller vers les autres avec des projets pour les intéresser.

**Sylvain Gaildraud, secrétaire général**, toutes les expériences montrent qu'il faut d'abord une association et ensuite présenter des projets. Une association reconnue obtient des financements plus facilement. La création d'une nouvelle association ne se fera pas mais il n'est pas exclu qu'une autre solution soit trouvée avec le canton.

**Stéphane Saugy, Mézières**, regrette qu'il n'y ait pas eu de vraie discussion avec les autres communes.

La parole n'étant plus demandée, la présidente clôt la séance. Il est 21 h 30. Les participants sont invités à rester pour partager le verre de l'amitié.

Oron-la-Ville, le 7 juillet 2010, pour le Conseil Intercommunal :

La présidente :  
Danielle Richard-Martignier

La secrétaire :  
Danielle Hilty-Maret